



**Objectifs :**

Réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre ces interventions. Rendre compte de ses activités.

**Public concerné et prérequis :**

Personnels non électriciens comme des agents d'entretien, plombiers, installateurs de volets roulants, concierges, agents communaux...

Pré-requis : Compréhension écrite et orale de la langue française.

Etre détenteur d'une habilitation de même niveau et valide (- de 3 ans).

**Qualification des intervenants :**

Formateurs professionnels avec une expérience dans le métier et détenteur de l'habilitation correspondant a la formation dispensée.

**Moyens pédagogiques et techniques :**

Vidéo projecteur + PC + films.

Salle dédiée aux habilitations électriques avec des panneaux pédagogiques et l'outillage nécessaire.

Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage

**Durée, effectifs :**

10.5 heures

8 stagiaires max

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et une évaluation pratique.

Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires.

Cet avis est adressé à l'employeur sous forme d'une carte d'habilitation pré-remplie.

**Sanction visée :**

A l'issus de la formation une attestation de stage est remis au participant.

Un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée et un formulaire d'habilitation sont envoyés à l'employeur.

**Programme :**

Tronc Commun N°1

Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.

Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites.

Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT

Décrire le principe d'une HABILITATION.

Donner la définition des symboles d'HABILITATION

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION

Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.

S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.

Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Module BS

Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdits, etc.).

Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

Identifier le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et échanger les informations nécessaires.

Respecter les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.

Rendre compte de son activité.

Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.

Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur ENVIRONNEMENT.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Réaliser la MISE HORS TENSION pour son propre compte (PRE-IDENTIFICATION, SEPARATION, CONDAMNATION).

Effectuer la VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).

Réaliser une remise sous tension.

Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.

Délimiter et signaler la ZONE D'INTERVENTION BT.

Respecter les règles et les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).

Enoncer la procédure de remplacement.

Préparer organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement, d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire.

Enoncer la procédure de raccordement.

Préparer, organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension.

Analyser les risques préalablement à chaque SITUATION DE TRAVAIL.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement, nous demandons aux stagiaires et aux formateurs de prévoir deux masques par jour de formation.

**Document :**

Date de création : 15/01/2021

Dernière version : 15/01/2021



**Programme de formation  
Habilitation Electrique BS  
recyclage**

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

**Taux de réussite à la formation :**

2020 : 100%

**Taux de satisfaction de nos formations :**

Sur les formations habilitation Non électricien

Satisfaction client : 86,3%

Qualité de la formation : 84,75%

Satisfaction sur l'animation : 91,5%

**Tarif :**

250.00 € en individuel

Tarif de groupe nous contacter

**CREA Formations**

850, rue Etienne Lenoir 30900 Nîmes

Tél. 04 66 84 85 80 – [contact@creaformations.fr](mailto:contact@creaformations.fr)

SARL au capital de 2000 € – RCS – SIRET 84068534100017 – NAF 8559A